

Projet Pédagogique

ALAE – ALSH
de VILLAUDRIC

Place Emile Bordes
31620 VILLAUDRIC
Tél. : 06 03 88 33 55 • enfance-villaudric@lecgs.org

2026-2027

LE&C
Grand Sud

Table des matières

PRESENTATIONS **3**

LE&C GS *3*
Villaudric *4*

CONTEXTE **5**

Constats et diagnostics *5*
Axes PEDT *7*
Les Ressources du Territoires *8*

ALAE **10**

C'est quoi un ALAE ? ses missions ? *10*
Publics accueillis, taux d'encadrement *10*
Axes LE&C GS *11*
Orientations et Objectifs 2026-27 *13*
Evaluation Projet Pédagogique *13*
Organigramme *14*
Les missions de chacun *15*
Aménagement *15*
Journée type 3-6 ans *16*
Journée type 6-11 ans *17*
Rôle de la direction *18*
Rôle des animateurs *19*
Organisation interne *19*
Coéducation Relation avec les familles *20*
Coéducation Relation à l'école *20*
Passerelles *20*
Accueil des enfants à besoins éducatifs particulier *21*
Modalités *22*

ALSH **23**

C'est quoi un ALSH ? ses missions ? *23*
Publics accueillis, taux d'encadrement *23*
Axes LE&C GS *24*
Orientations et Objectifs 2026-27 *25*
Evaluation Projet Pédagogique *25*
Organigramme *26*
Les missions de chacun *27*
Aménagement *27*
Demi-journée type ALSH Mercredis *28*
Journée type ALSH Vacances *29*
Rôle de la direction *30*
Rôle des animateurs *31*
Organisation interne *31*
Coéducation relation avec les familles *32*
Passerelles *32*
Accueil des enfants à besoins éducatifs particulier *32*
Modalités *33*

Présentations

LE&C GS

- **Mouvement d'éducation populaire laïque à but non lucratif - régi par la loi 1901, chef de file d'une UES intégrant LE&C Formation, son institut de formation.**
- **Habilitations JEP – Association éducative complémentaire de l'enseignement public – Agréments Tourisme – VAO**
- **Organisme de Formation et CFA – certifié QUALIOPI.**
- **Expertise en gestion de services publics délégués.**
- **Organisateur et gestionnaire de nombreuses structures d'accueil pour mineurs.**
- **Mise en œuvre de projets auprès de près de 300 collectivités.**
- **Force vive de près de 3 100 salariés dont 107 au siège.**
- **Fédération d'associations.**

- **Réseau Institutionnel**

Membre de nombreux groupements institutionnels et associatifs (CRAJEP – LMAO – UNAT – JPA – FONJEP – HEXOPEE…)

- **Partenariat Collectivités**

Une relation résolument partenariale avec les collectivités, basée sur l'échange, la transparence et la mise en œuvre d'une politique éducative sur mesure à l'échelle de chaque territoire.

- **Engagement Social & Inclusion**

Un engagement, soutenu par la **CAF** et **l'ANCT** (ex CGET), pour faciliter **l'accueil de tous, quelles que soient les différences, notamment liées à un handicap ou à des situations socio-économiques difficiles**.

- **Politique sociale volontariste**

Nombreux accords d'entreprise, **formation de près d'un salarié sur trois chaque année, entretiens annuels formalisés,** échanges de pratiques entre pairs, rencontres collectives et pluridisciplinaires.

- **Une démarche de développement durable et respectueuse de son environnement.**

Plus d'informations : https://www.lecgs.org/fr/

Villaudric

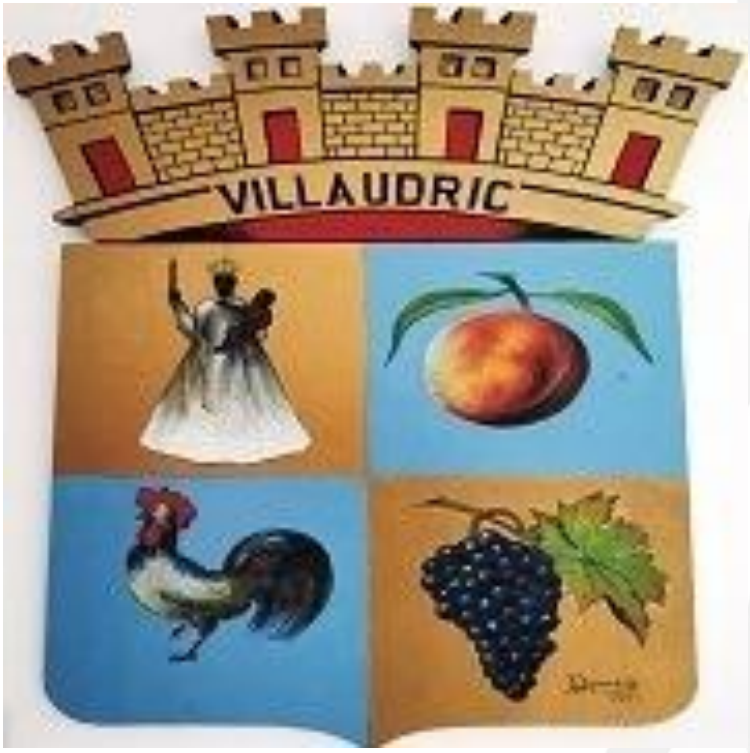
Villaudric située à 28 kilomètres au Nord Est de Toulouse est rattachée au canton de Fronton et fait partie de la Communauté de Communes du Frontonnais créée depuis le 1er janvier 2013, suite à l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2012.

A ce jour l'intercommunalité regroupe 10 communes. Dans un contexte économique assez florissant, l'attractivité de l'agglomération toulousaine a généré un boom démographique dans l'ensemble de l'aire urbaine. Les communes rurales du Frontonnais telle que Villaudric sont aussi bien touchées, mais gardent une majorité d'espaces ruraux et agricoles.

Ces dernières années, la commune de Villaudric a connu une croissance importante de sa population. Elle comptait 1112 habitants en 1999. Cette population a été estimée à 1653 habitants (source INSEE), population en recensée en 2023.

La commune a bénéficié à cet égard de la proximité de l'A62 et du développement d'Eurocentre dont l'échangeur se situe à environ 5 kilomètres. Ainsi, la desserte aisée, rend le territoire de Villaudric très attractif, sous l'influence des bassins d'emplois de l'aire urbaine toulousaine.

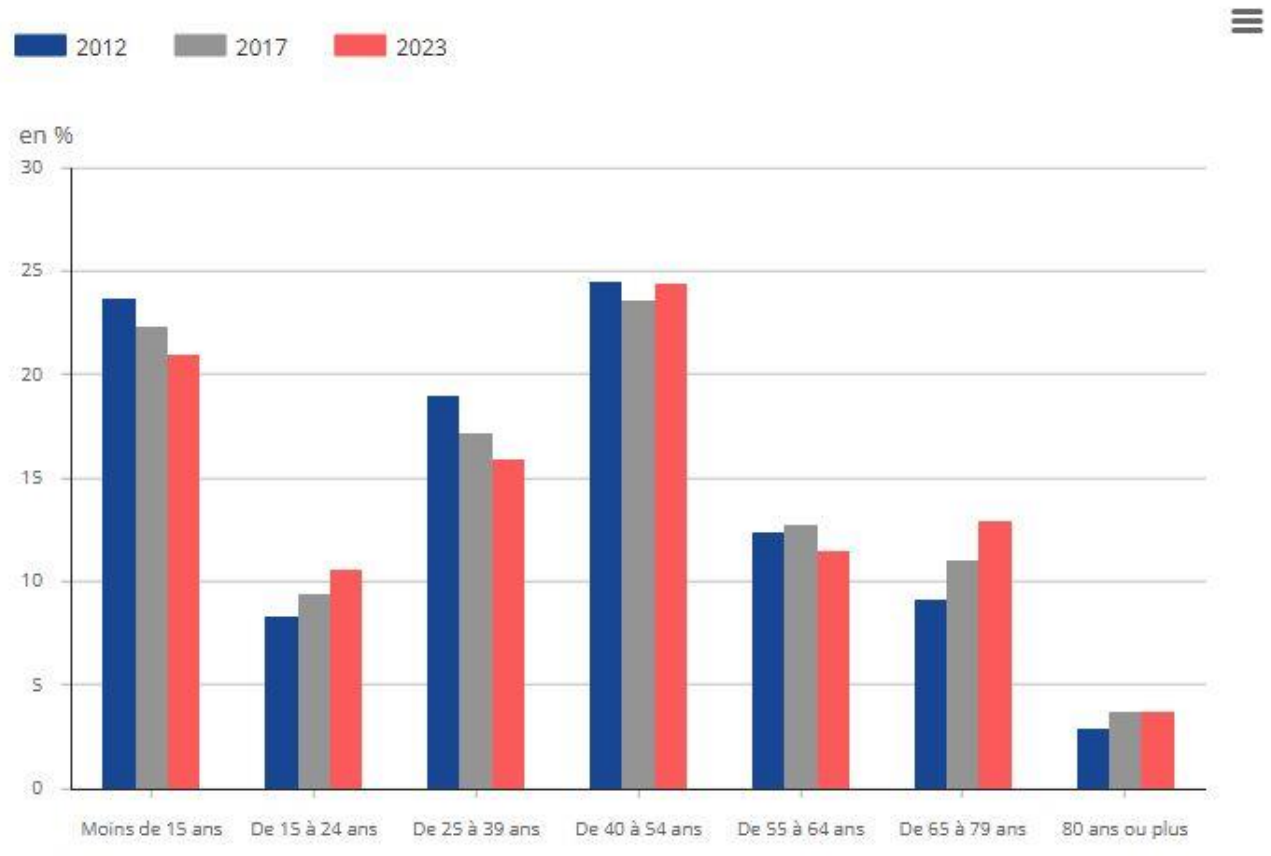
La population de Villaudric mêle donc, des familles implantées sur la commune depuis plusieurs générations et des habitants nouvellement arrivés sur la commune. Une partie de cette population bénéficie des nouveaux logements sociaux Mais la plupart des nouveaux habitants travaillent sur les grandes villes comme Toulouse et Montauban. Elles ont emménagé sur cette commune pour l'esprit de vie de campagne. Ces enfants fréquenteront les services enfance de la commune, de manière quotidienne.



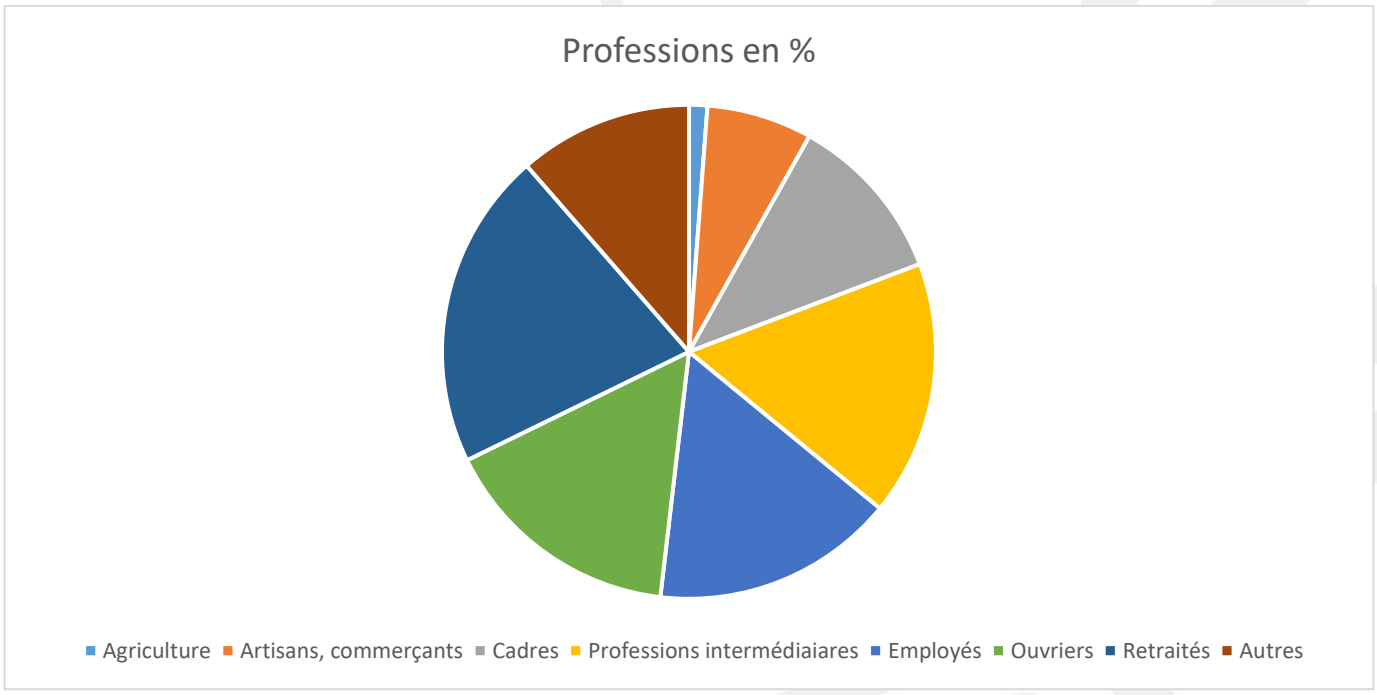
Contexte

Constats et diagnostics

DEMOGRAPHIE :



GROUPE SOCIO-PROFESSIONNELLES :



Nombre de pièces	2012	%	2017	%	2023	%
1 pièce	2	0,4	1	0,2	1	0,2
2 pièces	12	2,4	11	1,9	15	2,3
3 pièces	57	11,2	55	9,3	57	8,8
4 pièces	166	32,4	229	38,8	226	34,9
5 pièces ou plus	275	53,7	293	49,8	348	53,8
Ensemble	**512**	**100,0**	**589**	**100,0**	**647**	**100,0**

Source : INSEE

Axes PEDT

Un projet pour atteindre <u>trois finalités</u> :
-Accompagner nos enfants et nos adolescents vers l'apprentissage de la citoyenneté, en privilégiant sur les temps périscolaires **l'ouverture culturelle** de **façon ludique et en développant les rapports coopératifs et solidaires.**

-Favoriser le développement personnel. En premier lieu ê**tre plus à l'écoute du rythme de l'enfant**. Cela a nécessité de réfléchir sur la modalité pratique d'inscriptions aux ateliers TAP : Après une journée dédiée aux apprentissages, certains enfants ont besoin de souffler, d'autres sont en demande d'activités plus cadrées. Les temps de TAP et d'ALAE devront donc permettre à chaque enfant **de choisir des activités qui correspondent à leur envie et/ou à leurs besoins**.
Être acteur de son temps signifie que les plus grands (du CP au CM2) puissent prendre le temps de la réflexion et choisir des activités quelques jours avant le début d'une période de TAP alors que les plus petits pourront au dernier moment, au jour le jour, se tourner vers des activités en fonction de leurs besoins (repos, dépense physique ou activité ludique).

-Maintenir l'attractivité de notre territoire. Cette attractivité nécessite **l'accueil des enfants sur toute la journée, tout au long de la semaine.** Elle nécessite également que la **qualité de l'accueil n'élargisse pas le fossé entre la scolarité en milieu urbain et en milieu rural.**

<u>Objectifs et actions concrètes :</u>
-Renforcer le projet commun ALAE/écoles :

Objectif général :
Renforcer la continuité et la complémentarité éducative

Objectifs opérationnels :
Maternelle : Améliorer la prise en charge des enfants dans sa journée
Elémentaire : Améliorer la complémentarité entre les apprentissages scolaires et les activités périscolaires. Mise en place de règles de vivre ensemble communes.

-Tisser du lien enfant parents et intergénérationnel :
Objectif Général : Dépasser les clivages associatifs afin de mener des actions qui touchent toutes les tranches d'âge et resserrent les liens sociaux et familiaux

Objectifs opérationnels :
Créer des temps d'animation ludique, sur le temps extrascolaire.
Développer sur les trois années à venir des temps d'accompagnement à la parentalité.

-Faciliter la communication :
Objectif général : développer des habitudes d'échanges et faciliter l'accès à l'information

Objectifs opérationnels :
Dans le cadre de la refonte du site internet de la commune. Développement d**e liens renvoyant vers les sites ou blogs de tous les partenaires du PEDT ainsi ceux de la CCF** afin de faciliter l'accès aux informations.
Tendre à un **calendrier annuel concerté des animations proposées à l'enfance et la jeunesse.**

Les Ressources du Territoires

TISSUS ASSOCIATIFS AVEC LESQUELS NOUS TRAVAILLONS :

Une convention permet de faire profiter à des enfants de cours d'Anglais durant le temps périscolaire

Des activités sporadiques ont lieu avec le club de foot de la commune

En fonction des évènements créer par le comité, l'ALAE/ALSH peut se joindre.

Une convention permet de faire profiter à des enfants de cours de Théâtre durant le temps extrascolaire (mercredis)



Avec Les Sphères une convention est signée permettant à des enfants de profiter d'activités sur le temps périscolaire tel que la danse…

Une convention permet à des lectrices de l'association de venir tous les lundis et jeudis midi faire de la lecture aux enfants de maternelles et élémentaires sur les thèmes abordés par l'ALAE.

La FCPE participe à des événements de l'ALAE : Fête de l'ALAE, Soirées familles…

Le club participe sporadiquement à des TAP pétanque de l'ALAE.

EQUIPEMENTS (hors ALAE/ALSH) QUE NOUS UTILISONS :



Espace Chabanon + Annexe

Château de Villaudric

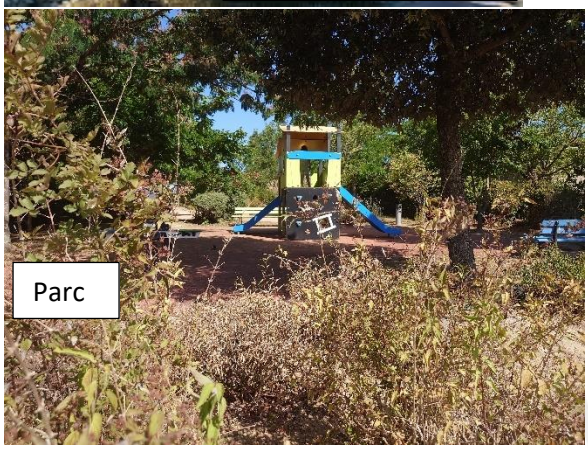




Mairie de Villaudric



Médiathéque



Parc

Salle des Arts



Stade



ALAE

C'est quoi un ALAE ? ses missions ?

L'accueil périscolaire ou ALAÉ (accueil de loisirs associé à l'école), est un service en lien à l'école qui est proposé aux familles. Le lieu d'accueil est bien souvent situé au sein de l'école. Cette structure d'accueil est une entité éducative habilitée par la DDCSPP et soumise à une législation et réglementation spécifique. Elle propose un accueil de loisirs sans hébergement, qui prend en charge l'accueil des enfants durant le temps périscolaire.

Au sein de l'ALAE, une équipe qualifiée s'occupe de l'accueil des enfants :

- Présence d'une équipe d'animation qualifiée (directeurs et animateurs)
- Respect d'un taux d'encadrement
- Présence d'un Projet Pédagogique élaboré par l'équipe de l'ALAE.

Les Accueils de Loisirs périscolaire et extrascolaire sont mis en place par la municipalité de Villaudric.
Le service est délégué à l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud.
Les Accueils de Loisirs ont pour objectif d'accueillir les enfants d'âge primaire (maternel et élémentaire habitant la commune), d'assurer leur surveillance et leur bien-être physique et moral en se référant au projet pédagogique défini annuellement, de proposer des activités diverses et variées.
Les Accueils de Loisirs sont ouverts pendant le temps périscolaire (matin, midi, soir).

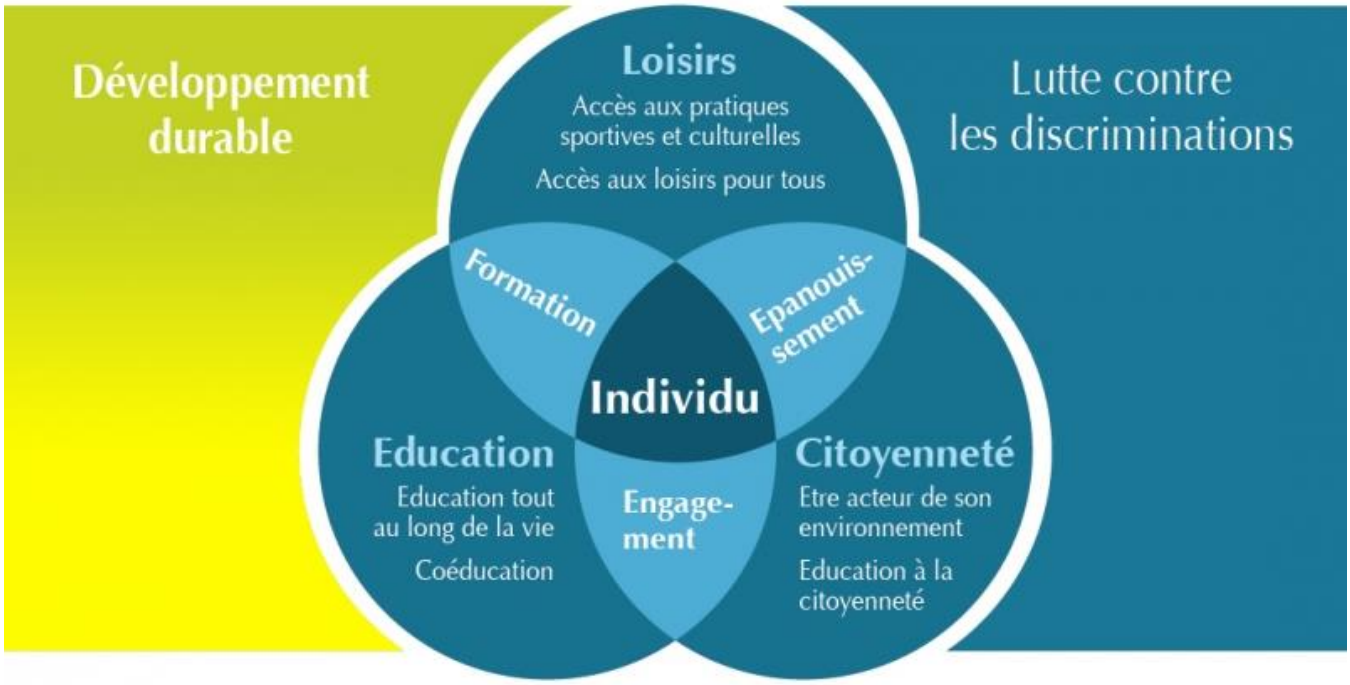
Publics accueillis, taux d'encadrement

L'ALAE accueille les enfants de maternelle : 3 à 6 ans et les enfants en élémentaire : 6 à 11 ans. Les enfants doivent être inscrit à l'école et habiter la commune.

Des enfants à besoin spécifique sont acceuillis (voir page…)

L'ALAE est soumis aux taux d'encadrements suivants :
1 animateur pour 10 mineurs de – 6ans
1 animateur pour 14 mineurs de + 6ans

Axes LE&C GS



>>> La prise en compte de l'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de : **LE&C Grand Sud**.

>>> **Loisirs :** notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation.

>>> **Éducation :** pour Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel. La vie associative ou militante, la vie culturelle et intellectuelle, les loisirs, les voyages, la formation... sont autant d'opportunités de structurer des apprentissages et de construire son expérience. La coéducation permet de mobiliser tous les partenaires autour de l'enfant et/ou du jeune afin de favoriser la prise en compte globale de ses besoins.

>>> **Citoyenneté :** nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement. Nos projets reposent sur une préoccupation d'intérêt collectif et répondent aux besoins des individus de s'exprimer, de participer, de contribuer, de s'impliquer et de s'engager. Ces projets se construisent sur les valeurs d'échange et de partage des savoir-faire et des savoir-être, participant ainsi à la transformation sociale.

LE&C Grand Sud considère le principe essentiel de laïcité comme instrument de liberté, d'égalité et de fraternité

*Laïcité – instrument de **liberté***

La laïcité sans adjectif est seule condition de la liberté absolue de conscience, de l'égalité des droits et de l'universalisme, d'une puissance publique au service de l'intérêt général et non des intérêts particuliers. La laïcité garantit à chacun la liberté de choisir sa propre vie.

*Laïcité – instrument d'**égalité***

La laïcité permet de construire, organiser et garantir une société plus juste, sans distinction d'origine, de couleur, de confession ou de culture, tournée vers l'intérêt général. Visant à l'égalité des droits et devoirs, elle constitue un rempart efficace contre la ségrégation, le racisme et le sexisme autour d'un principe d'égalité femmes - hommes non négociable. La République offre un égal accès des citoyens à l'éducation et la formation tout au long de la vie, à la santé, la justice...

*Laïcité – instrument de **fraternité***

Elle promeut l'égale valeur des êtres humains dans ce qu'ils ont en commun en qualité de citoyens. Si elle n'a pas à respecter ou ne pas respecter leurs croyances ou non croyances, celles-ci relevant de la liberté absolue de conscience, c'est dans l'égal respect des personnes, quelles que soient leurs convictions spirituelles, qu'elle est intransigeante. Elle est le fondement d'une civilisation pacifiée. S'attachant à ce que les humains ont en commun, elle transcende ce qui les divise et les oppose. Elle est condition d'altérité.



***Le projet associatif** de LE&C Grand Sud*
Profondément attachée aux valeurs universelles du triptyque républicain et au principe fondamental de laïcité, LE&C Grand Sud a pour but de participer à l'avènement d'un monde plus libre, plus juste et plus fraternel.

Orientations et Objectifs 2026-27

<table>
<tr><th></th><th>Objectifs</th><th>Développement Durable</th><th>Lutte Contre les Discriminations</th><th>CoEducation</th></tr>
<tr><td>LOISIRS</td><td>Permettre à Tous les enfants la découverte et l'accès aux différentes pratiques et/ou activités</td><td rowspan="4">LECOLOGIE

Sensibiliser l'enfant à l'avenir, prendre soin du matériel, du lieu.</td><td rowspan="4">Mettre en place des méthodes d'échanges, de régulation de conflits en responsabilisant l'enfant.</td><td rowspan="4">Associer les familles et partenaires dans la vie de l'ALAE.

Créer des opportunités d'échanges et de partages.</td></tr>
<tr><td>EDUCATION</td><td>Création d'un espace de vie sécurisant favorisant l'épanouïssement, la découverte, l'expériementation et l'expression</td></tr>
<tr><td>CITOYENNETE</td><td>S'inscrire dans des démarches collectives, s'interessé aux autres, faire pour les autres</td></tr>
<tr><td>INDIVIDU</td><td>L'enfant doit être maitre de son temps, lui permettre de vivre à son rythme. Lui laisser le choix de faire, ne pas faire et quoi faire.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Assurer la sécurité physique – morale et affective de l'enfant</td></tr>
</table>

Evaluation Projet Pédagogique

Pourquoi ?
Pour s'assurer que les objectifs soient réalisés, pour améliorer les conditions d'accueils, pour mettre à jour en fonction des générations d'enfants présents et des objectifs établis, et en fonction des orientations politiques et éducatives de la muncipalité.

Quand ?
En fin d'année scolaire.

Comment ?
En réunion d'équipe et en utilisant des outils permettant des avis factuels : Bilan de projets et activités, observations des différents fonctionnement etc…

Organigramme

Organisateur : LE&C Grand Sud
Directeur : Kamyar MAJDFAR
Agent de Développement du Territoire : Yannick OLLIVIER

Lien institutionnel et de partenariat

Commanditaire : Mairie de Villaudric
Maire : Nicolas LE CHEVILLIER
Adjointe Affaires Scolaire et de l'enfance: Marie BOUTELEUX
Secrétaire générale : Laëtitia CHOQUET

Direction Benoît SCIACCHITANO
Adjointe : Léa PERIN

ALAE

Maternelle
Léa Perin (LE&C GS)
Lilou Sailer (LE&C GS)
Marion Tejerizo (LE&C GS)
Clara Pinel (LE&C GS)
Jessica Moretto (LE&C GS)
Corinne Saladin (MAD)
Magali Mourre Laborie (MAD)
Noelia Iglesia (MAD)

Elémentaire
Alexis Cousin (LE&C GS)
Coralie Da Costa Fernandes (LE&C GS)
Sofia Fatouh (LE&C GS)
Carine Gélis (LE&C GS)
Alayna Nolin (LE&C GS)
Flora Lotoi (MAD)

Les missions de chacun



Equipe Pédagogique

- Assurer la sécurité physque morale et affective des enfants
- Prises, observations et retours d'informations
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Proposer des activités libres et dirigés



Familles

- Remplir le dossier d'inscription ALAE/ALSH - rendre les documents nécessaire (si PAI fournir le médicament ainsi que l'ordonnance)
- Veiller à inscrire ou désincrire l'enfant des temps périscolaire (cantine également)
- Donner les informations qui pourrait permettre de mieux accueillir l'enfant
- Prendre en compte le règlement de l'ALAE (fonctionnement - délai d'inscription - horaires)



Enfants

- Politesse et respect des règles coconstruite en début d'année
- Respect des lieux, du matériel et des usagers
- Etre responsable de ses affaires (sac - vêtement etc...)

Aménagement

1 espace = 1 fonction = 1 besoin



Journée type 3-6 ans

Accueil Matin (7h-9h)

- Ma famille me dépose à l'ALAE maternel. Je pose mes affaires tout seul comme un grand (j'en suis responsable).
- Je peux aller jouer librement dans les pôles de jeux déjà installés : Lecture, Dessin, Construction, Jeux d'imitations et jeux de sociétés
- A partir de 8h je peux aller jouer librement dehors
- Une activité créative met également proposée
- A 8h45 je passe aux toilettes et accompagnés de l'animateur et d'une ATSEM je vais en classe en attendant l'enseignant

Accueil Midi (12h-13h45)

- A 12h : l'animateur fait l'appel, je passe aux toilettes avant d'être accompagnès à la cantine
- A la cantine j'essaie de gouters à tout, je suis assis avec mes copains
- A 13h nous avons finis de manger, nous sortons en focntion de nos activités d'après cantine : sieste - temps de repos et activités encadrés
- Je profte alors de mon activités
- A 13h35 les enseignants arrivent dans la cour, l'école va reprendre.

Accueil Soir (16h-19h)

- A 16h je sors de classe, certains copain rentre chez eux, moi je vais avec l'animatrice de ma classe a l'ALAE pour y prendre une colation (fourni par ma famille dans une boite à gouters)
- Je goute en compagnie de mes copains : en plus il y'a du pain, des fruits ou des yaourts de midi si je n'ai pas à gouters ou si j'ai vraiment trés faim
- Quand j'ai fini de gouters je peux choisirs mes activités : extérieur si je veux bouger, intérieur pour être au calme et/ou faire une activités créative
- J'ai aussi le choix de faire d'autres jeu comme : jeux de sociètés, jeu d'imitation, lecture, dessin...
- Ma famille vient me chercher, je récupérer mes affaires comme un grand (je suis responsable de mes affaires). je dit Aurevoir!

« L'enfant n'est pas un vase qu'on remplit, mais une source qu'on laisse jaillir. »

Maria Montessori

Journée type 6-11 ans

Accueil Matin (7h-9h)

- Ma famille me dépose à l'ALAE élémentaire. Je pose mes affaires tout seul (j'en suis responsable).
- Je peux aller jouer librement dans les pôles de jeux déjà installés : Lecture, Dessin, Construction, Jeux d'imitations et jeux de sociétés
- Un espace calme est à ma disposition pour les possibles bobo - émotions et/ou juste pour me poser et discuter au calme
- A partir de 8h je peux aller jouer librement dehors
- Une activité créative met également proposée
- A 8h50 les enseignants arrivent, je ne vais pas tarder à aller en classe.

Accueil Midi (12h15-14h)

- A 12h15 je sors de classe, l'enseignant m'emméne à un animateur qui fait l'appel de la classe
- Je peux ensuite aller profiter librement des espaces : salle d'activités pour jouer, créer, lire. Espace Calme pour les bobos, émotions et/ou juste discuter librement. A l'extérieur pour me dépenser, jouer, crier. Des pôles de jeux éphéméres sont isntallés.
- Je peux aller manger quand je le souhaite entre 12h15 et 13h. La cantine est un self et je peux y manger ou je veux avec les copains.
- A 13h les activités dirigés démarrent : j'ai le choix entre une activité physique et une activité créative [comme je suis grand c'est à moi de gérer mon temps]
- A 13h50 les enseigants arrivent, je ne vais pas tarder à reprendre l'école

Accueil Soir (16h-19h)

- A 16h je sors de classe, l'enseignant m'emméne à un animateur qui fait l'appel de la classe
- Je prend le gouters par niveau (CP-CE et CM). Ma famille m'a donné m'on gouter dans uen boite. Si j'en ai pas ou si j'ai trop faim je peux profiter de pains, fruits et yaourts qui restent du midi. On goute ensemble pendant que les animateurs discutent avec nous. Quand on a fini on peut utiliser les différents espaces.
- En salle d'activités je peux jouer au pôle de jeux déjà installés ainsi que faire mes devoirs si je le souhaite. L'espace calme est toujours disponbile pour les bobos, émotions et si je veux jute discuter au calme. En extérieur je peux profiter librement des pôles de jeux éphéméres qui sont installés.
- En plus de ça une activité créative et une activité physique me sont proposés.
- Ma famille vient me récupérer, je récupère mes effets personnels (je suis responsable de mes affaires). Je dit Aurevoir !

« L'enfant a droit à l'erreur, c'est par ses tâtonnements et ses expériences qu'il construit sa compréhension du monde. »

Célestin Freinet

Rôle de la direction



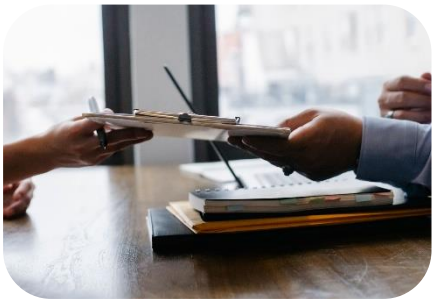
Information/échange avec les familles



Information/échange avec les équipes enseignantes



Information/échange avec la municipalité



Administratif : Gestion RH - Comptabilité - Encaissements



Gestion quotidienne : Inscriptions - liste d'appels - gestion des intervenants - veiller à la mise en place les moyens d'accueils du public - réponses aux questions...

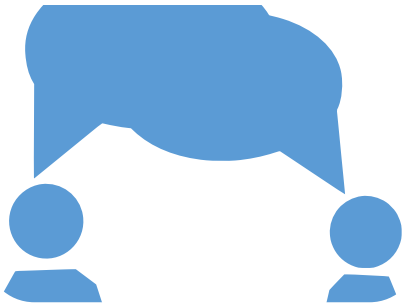


Management : Observations - formation des équipes - Evaluation des projets et activités de l'ALAE - Elaboration et mise en place des réunions

Rôle des animateurs



Préparer et mettre en place l'accueil des enfants



Etre le relais d'informations avec les familles



Préparer et mettre en place des activités libres et dirigés



Observer et faire part des observations dans un devoir de neutralité et de confidentialité



Montrer l'exemple : respecter le fonctionnement de l'ALAE et les règles de vie des enfants

Organisation interne

En début de chaque année les animateurs disposent de 5h de réunion afin de préparer l'année qui arrive. Les animateurs ont également 36h de réunion répartis sur toute l'année afin de préparer les plannings d'activités, de prendre des informations diverses et variés ainsi que pour travailler sur différents projets. Ils ont également un temps imparti en foction de leur temps de travaille pour se former.

Des temps de débrief sont organisés quotidiennement afin d'échanger et réguler avec les équipes sur les différentes problèmatiques.

Chaque année l'équipe se forme ensemble sur une thématique : sur cette année le thème sera la connaisance du public pour revenir à l'essentiel et approfondir la culture commune de l'équipe.

Nous participons au forum intercommunal des animateurs afin de partager des idées, fonctionnements, activités, projets…

Nous travaillons en collaboration avec la municipalité et participons aux projets en accord avec les axes du projet pédagogique.

Depuis l'année dernière l'équipe utilise les messages clairs afin de débloquer des situations de conflits. Ces messages clairs peuvent se faire d'enfant à enfant mais aussi de animateur à animateur ou d'enfant à animateur etc…

Coéducation Relation avec les familles

Dans l'année plusieurs événements sont organisés afin de développer la parentalité. Ces projets permettent de créer un lien avec les familles (Fête de Noël - carnaval – nuit de la lecture – fête de L'ALAE) : nous cherchons à developper la confiance, faciliter les échanges et inclure les familles dans la vie de l'ALAE.

L'équipe d'animation ainsi que la direction se donne comme objectif d'être présente et disponible auprès des familles pour échanger et prendre des informations. Pour plus de confidentialité, il est p^référable de prendre rendez-vous avec la direction.

Coéducation Relation à l'école

L'ALAE et l'école sont deux entités complémentaires, les deux oeuvrent à l'éducation des enfants. Nous travaillons conjointement à créer un climat scolaire propice à l'épanouissement des enfants.
De part nos missions différentes, nous ne dépendons pas des mêmes employeurs, mais les enfants eux sont les mêmes. C'est pour cela que nous mettons en place des méthodes communes :

- La formation des équipes sur le programme « pHAre »
- Intervention de l'infirmière scolaire pour former les équipes (PAI …)
- Protocoles PPMS, incendie
- Mise en accord de règles d'utilisation des espaces communs
- Participation aux conseils des délégués
- Participation aux conseils d'école
- Participation à la réunion des nouveaux arrivants

L'ALAE souhaitant approfondir cette coéducation, nous souhaiterions mettre en place les actions suivantes :

- Réunions trimestrielles entre les directions
- Création d'un projet impliquant ALAE et écoles

Passerelles

Interne (3-6 et 6-11)

- Journée passerelle GS – CP
- TAP liaison CP par une animatrice maternelle (tous les jeudis soirs)
- Roulement des animateurs sur les différents publics 1 fois par semaine (pour activités spécifiques)

Interco

- Participation au forum des animateurs
- Participation à la journée de la petite enfance

CAJ

- Activités spécifiques proposées aux CM deux midis par semaine (par le directeur du CAJ)
- TAP CAJ tous les vandredis soirs de 16h à 17h30.

Accueil des enfants à besoins éducatifs particulier

Pour l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, nous prenons contact avec les familles et l'enseignant afin d'avoir le plus d'informations possible et être en mesure de les accueillir dans les meilleures conditions. Un suivi régulier est fait. Le binôme de direction a suivi la formation inclusion proposée par LEC GS.

En fonction des besoins des enfants, plusieurs outils sont utilisés : la carte mentale de l'enfant, l'aménagement des espaces pour répondre aux besoins émotionnels, affichage des règles de vie adapté à la compréhension de tous, mise à disposition de matériel sensoriel …



Modalités

Un dossier d'inscription LEC GRAND SUD est à compléter chaque année scolaire. Il permet d'avoir les informations de santé de l'enfant, les personnes autorisées à le récupérer, les données CAF afin de bénéficier des bons tarifs, d'avoir les adresses et numéros à jour …
En annexe de ce dossier, d'autres documents sont demandés aux familles.

QR CODE minisite

TARIFS ALAE en vigueur jusqu'au 31/08/26

Quotient familial :	De 0 à 650	De 651 à 950	De 951 à 1150	De 1151 à 1350	De 1351 à 1500	De 1501 à 1850	De 1851 et +
Matin	1,69	1,85	2,02	2,07	2,13	2,18	2,23
Midi	0,26	0,28	0,31	0,34	0,37	0,40	0,44
Soir	1,69	1,85	2,02	2,07	2,13	2,18	2,23

FORFAITS ALAE en vigueur jusqu'au 31/08/26

	Quotient familial :	De 0 à 650	De 651 à 950	De 951 à 1150	De 1151 à 1350	De 1351 à 1500	De 1501 à 1850	De 1851 et +
mensuel	Matin	12,91	14,54	15,72	16,26	16,58	17,01	17,44
	Soir	12,91	14,54	15,72	16,26	16,58	17,01	17,44

Les inscriptions se font via la fiche d'inscription en annexe du dossier. Les modifications se font ou par mail ou sms.

ALSH

C'est quoi un ALSH ? ses missions ?

L'accueil extrascolaire ou ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), est un service proposé aux familles sur les mercredis midi et après-midis ainsi que les vacances scolaires. Le lieu d'accueil est bien souvent situé au sein de l'école. Cette structure d'accueil est une entité éducative habilitée par la DDCSPP et soumise à une législation et réglementation spécifique. Elle propose un accueil de loisirs sans hébergement, qui prend en charge l'accueil des enfants durant le temps extrascolaire.

Au sein de l'ALSH, une équipe qualifiée s'occupe de l'accueil des enfants :

- Présence d'une équipe d'animation qualifiée (directeurs et animateurs)
- Respect d'un taux d'encadrement
- Présence d'un Projet Pédagogique élaboré par l'équipe de l'ALSH.

Les Accueils de Loisirs extrascolaire sont mis en place par la municipalité de Villaudric.
Le service est délégué à l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud.
Les Accueils de Loisirs ont pour objectif d'accueillir les enfants d'âge primaire (maternel et élémentaire habitant la commune), d'assurer leur surveillance et leur bien-être physique et moral en se référant au projet pédagogique défini annuellement, de proposer des activités diverses et variées.

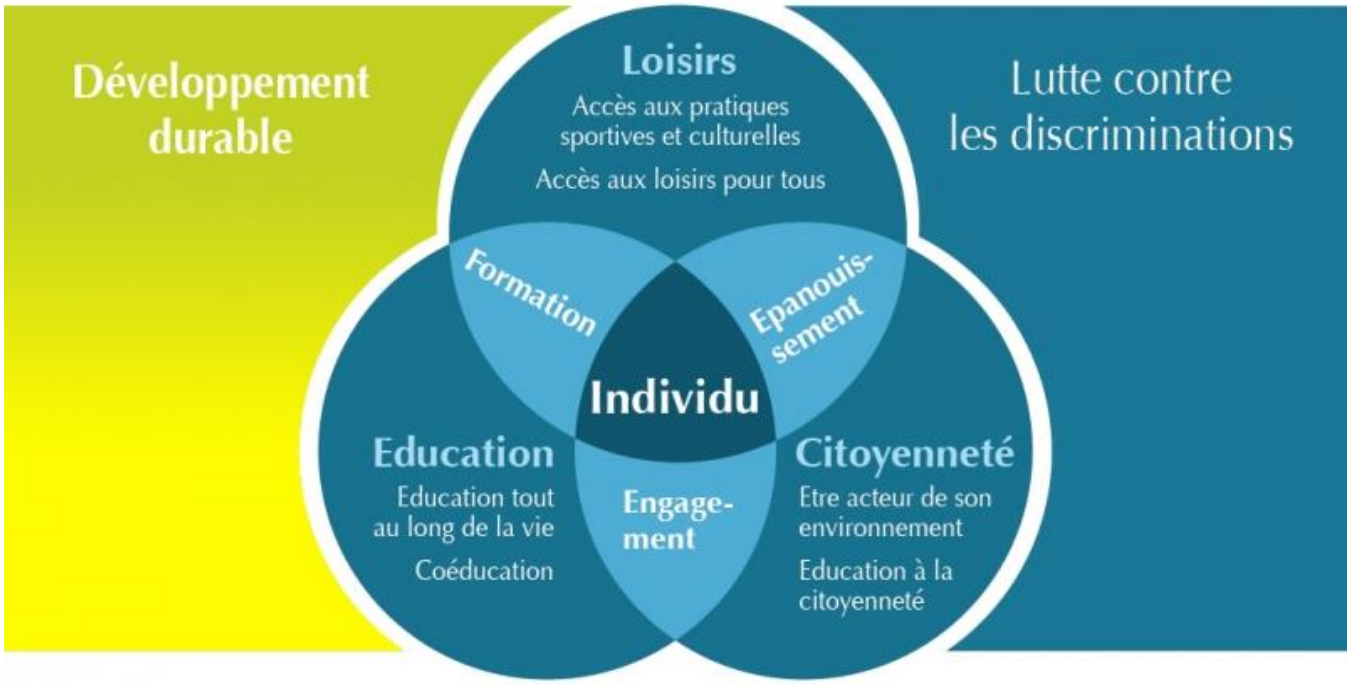
Publics accueillis, taux d'encadrement

L'ALSH accueille les enfants de maternelle : 3 à 6 ans et les enfants en élémentaire : 6 à 11 ans.
Nous accueillons les enfants inscrits sur d'autres établissements scolaires et/ou résidants dans d'autres communes. Un tarif extérieur peut-être appliqué en fonction du lieu d'habitation.

Des enfants à besoin spécifique sont acceuillis (voir page 32)

L'ALSH est soumis aux taux d'encadrements suivants :
1 animateur pour 8 mineurs de – 6 ans
1 animateur pour 12 mineurs de + 6 ans

Axes LE&C GS



>>> La prise en compte de l'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de : **LE&C Grand Sud**.

>>> **Loisirs :** notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation.

>>> **Éducation :** pour Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel. La vie associative ou militante, la vie culturelle et intellectuelle, les loisirs, les voyages, la formation... sont autant d'opportunités de structurer des apprentissages et de construire son expérience. La coéducation permet de mobiliser tous les partenaires autour de l'enfant et/ou du jeune afin de favoriser la prise en compte globale de ses besoins.

>>> **Citoyenneté :** nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement. Nos projets reposent sur une préoccupation d'intérêt collectif et répondent aux besoins des individus de s'exprimer, de participer, de contribuer, de s'impliquer et de s'engager. Ces projets se construisent sur les valeurs d'échange et de partage des savoir-faire et des savoir-être, participant ainsi à la transformation sociale.

Voir page 12

Orientations et Objectifs 2026-27

<table>
<tr><th></th><th>Objectifs</th><th>Developpement Durable</th><th>Lutte Contre les Discriminations</th><th>CoEducation</th></tr>
<tr><td>LOISIRS</td><td>Permettre à Tous les enfants la découverte et l'accès aux différentes pratiques et/ou activités dans un esprit de vacances</td><td rowspan="4">LECOLOGIE

Sensibiliser l'enfant à l'avenir, prendre soin du matériel, du lieu.</td><td rowspan="4">Mettre en place des méthodes d'échanges, de régulation de conflits en responsabilisant l'enfant.</td><td rowspan="4">Associer les familles et partenaires dans la vie de l'ALSH.

Créer des opportunités d'échanges et de partages.</td></tr>
<tr><td>EDUCATION</td><td>Création d'un espace de vie sécurisant favorisant l'épanouïssement, la découverte, l'expériementation et l'expression</td></tr>
<tr><td>CITOYENNETE</td><td>S'inscrire dans des démarches collectives, s'interessé aux autres, faire pour les autres</td></tr>
<tr><td>INDIVIDU</td><td>L'enfant doit être maitre de son temps, lui permettre de vivre à son rythme. Lui laisser le choix de faire, ne pas faire et quoi faire.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Assurer la sécurité physique morale et affective de l'enfant</td></tr>
</table>

Evaluation Projet Pédagogique

Pourquoi ?
Pour s'assurer que les objectifs soient réalisés, pour améliorer les conditions d'accueils, pour mettre à jour en fonction des générations d'enfants présents et des objectifs établis, et en fonction des orientations politiques et éducatives de la muncipalité.

Quand ?
En fin de période une fiche bilan sera donnée aux équipes afin de faire une évaluation objective.

Comment ?
En réunion d'équipe ALSH et en utilisant des outils permettant des avis factuels : Bilan de projets et activités, observations des différents fonctionnement etc…

Organigramme

Organisateur : LE&C Grand Sud
Directeur : Kamyar MAJDFAR
Agent de Développement du Territoire : Yannick OLLIVIER

Lien institutionnel et de partenariat

Commanditaire : Mairie de Villaudric
Maire : Nicolas LE CHEVILLIER
Adjointe Affaires Scolaire et de l'enfance: Marie BOUTELEUX
Secrétaire générale : Laëtitia CHOQUET

ALAE MERCREDI R+AM

Direction Benoît SCIACCHITANO

Flora Lotoi (MAD)
Alayna Nolin (LEC&C GS)
Lilou SAILER (LE&C GS)
CEE (LE&C GS)

ALSH Vacances

Direction Benoît Sciacchitano et Léa Périn

Animateurs et animatrices en Contrat d'Engagement Educatif

« C'est en s'associant avec d'autres, dans un travail commun, que l'enfant apprend la solidarité et la véritable liberté. »

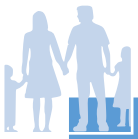
Célestin Freinet

Les missions de chacun



Equipe Pédagogique

- Assurer la sécurité physque morale et affective des enfants
- Prises, observations et retours d'informations
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Proposer des activités libres et dirigés



Familles

- Remplir le dossier d'inscription ALAE/ALSH - rendre les documents nécessaire (si PAI fournir le médicament ainsi que l'ordonnance)
- Veiller à inscrire ou désincrire l'enfant des temps extrascolaire.
- Donner les informations qui pourrait permettre de mieux accueillir l'enfant
- Prendre en compte le règlement de l'ALSH (fonctionnement - délai d'inscription - horaires)
- Prévoir à l'enfant un sac avec gourde d'eau, changes, et en fonction de la période : casquette, crème solaire, serviette ...)



Enfants

- Politesse et respect des règles coconstruite en début d'année
- Respect des lieux, du matériel et des usagers
- Etre responsable de ses affaires (sac - vêtement etc...)

Aménagement

1 espace = 1 fonction = 1 besoin



Demi-journée type ALSH Mercredis

12h

- A 12h je sors de classe, l'enseignant m'emmène à un animateur qui fait l'appel de la classe.
- L'animateur fait l'appel de la classe, puis m'accompagne poser mes affaires à l'ALSH.
- Je passe aux toilettes, me lave les mains et m'installe à la cantine avec les copains.

13h30-14h

- Une fois que j'ai fini le repas, je peux profiter des espaces d'activités libres et d'une zone devoirs.
- En fonction de l'âge des copains et de leurs besoins, certains font sieste ou repos.
- Certaines familles viennent récupérer leur enfant.

14h-15h30

- Des activités me sont proposées en fonction de mon âge et mes besoins : activité créative, physique, culturelle, culinaire ...
- J'ai aussi le choix de ne pas faire d'activité.

15h30-16h30

- Je peux aider à préparer le goûter.
- C'est le moment du goûter fourni par l'ALSH
- Je goûte avec les copains de mon âge.

16h30-19h

- Une activité médiathèque est proposée (jusqu'à 17h30)
- Je peux utiliser les espaces éphémères extérieurs ainsi que les pôles de jeux à l'intérieur.
- Ma famille vient me récupérer. Je prends mes affaires comme un grand (je suis responsable de mes affaires) et je dis au revoir

« Le plus grand signe de réussite pour un enseignant est d'être capable de dire : "Les enfants travaillent maintenant comme si je n'existais pas." »

Maria Montessori

Journée type ALSH Vacances

Attention : il se peut que des activités exceptionnels aient lieu comme des sorties… Un planning est envoyés aux familles le jour de l'inscription ainsi qu'un affichage à destiantion des familles au portail de l'ALSH.

7h-10h	•Je rentre à l'ALSH, je dis bonjour et je pose mes affaires tout seul (comme un grand) •Je peux profiter des pôles de jeu déjà installés (jeu d'imitation, jeux de constructions, jeux de sociétés, dessin et lecture) •A partir de 8h je peux aller profiter de l'extérieur librement.
10h-10h30	•Les animateurs nous rassemblent et nous donnent le planning de la journée
10h30-11h30	•En fonction des activités proposés et de mon groupe d'âge je peux choisir : activités physique, créative...
11h30-12h	•Une fois l'activité terminé j'ai un petit temps de jeux libres •Certains copain peuvent rentrer chez eux à ce moment là
12h-13h30	•Je passe aux toilettes, me laver les mains et peut profiter d'un bon repas. •Je dois gouters à tout.
13h30-14h30	•Aprés le repas un groupe part faire repos et/ou sieste •Un temps d'activités libre est proposés aprés le repas
14h30-15h30	•En fonction du nombre d'enfants et de mon groupe d'âge des activités me sont à nouveau proposés
15h30-16h30	•C'est l'heure du gouters, un groupe d'enfant peut aider à le préparer •On goute ensuite tous ensemble, on peut discuter de la journée et des prochains jours à venir
16h30-18h30	•Des espaces de jeux libres nous sont proposés •Ma famille vient me chercher, je récupère mes affaires tout seul, comme un grand (je suis responsable de mes affaires) et je dis aurevoir!

Rôle de la direction



Information/échange avec les familles



Information/échange avec les équipes enseignantes



Information/échange avec la municipalité



Administratif : Gestion RH - Comptabilité - Encaissements



Gestion quotidienne : Inscriptions - liste d'appels - gestion des intervenants - Contact des sites accueil et bus pour les sorties veiller à la mise en place les moyens d'accueils du public - réponses aux questions...

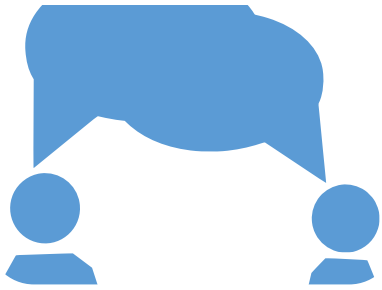


Management : Observations - Evaluation des projets et activités de l'ALSH - Elaboration et mise en place des réunions

Rôle des animateurs



Préparer et mettre en place l'accueil des enfants



Etre le relais d'informations avec les familles



Préparer et mettre en place des activités libres et dirigés



Observer et faire part des observations dans un devoir de neutralité et de confidentialité



Montrer l'exemple : respecter le fonctionnement de l'ALAE et les règles de vie des enfants

Organisation interne

Pour les demi-journées mercredis :

L'équipe se réunie en fin de période pour évaluer la période finie et préparer le planning de la période suivante.

En fonction des événements à préparer une ou plusieurs réunions sont possibles.

Pour les petites vancances :

En début de chaque période une équipe d'animateurs diplômés est constituée et une réunion est oragnisée afin de préparer un planning d'activités : thèmes, activités, projets etc…

En fin de période une nouvelle réunion est oragnisée afin de donner les informations sur les enfants, de voir le fonctionnement et d'organiser en équipe les moments de vie quotidien.

Une fiche bilan est donné à chaque animateur qu'il renvoie par mail afin d'évaluer la période de vacances.

Pour les grandes vacances :

Une réunion préparatoire est organisée un samedi matin. Celle-ci permet de choisir un thème et d'élaborer un planning d'activités. Une deuxième réunion est organisée avant le début des vacances établir fonctionnement de l'équipe, voir les informations sur les enfants et finir de préparer la vie quotidienne de l'ALSH.
Une fiche bilan est donnée aux animateurs afin de faire une évaluation objective des vacances. L'ensemble de ces fiches permet de faire une synthèse des vacances.

Depuis l'année dernière l'équipe utilise les messages clairs afin de débloquer des situations de conflits. Ces messages clairs peuvent se faire d'enfant à enfant mais aussi de animateur à animateur ou d'enfant à animateur etc…

Coéducation relation avec les familles

Les plannings d'activités concernant les vacances et les mercredis sont communiqués aux familles par mail ainsi qu'affichés aux accueils des structures.
Des affiches sont régulièrement créées afin d'informer les familles sur les évènements/sorties/journées spécifiques organisés.
Lors des temps d'accueil, l'équipe informe les familles sur le déroulé de la journée, communique les informations concernant leurs enfants.
Un affichage photos est réalisé afin de montrer aux familles les activités menées.

Passerelles

Interco et intercentre
Des journées intercentres sont organisées : lors des vacances de fin d'année a lieu le Noël des enfants, et lors des vacances de Printemps ont lieu les journées Bouge Ton Corps.
Exceptionnellement des sorties communes peuvent se réaliser avec les structures alentours.
Des séjours et mini-séjours sont organisés lors des vacances d'Hiver et d'Eté.

CAJ
Des ateliers communs CAJ-ALSH sont proposés durant l'année aux CM.
Des chantiers jeunes sont organisés par le CAJ concernant des projets d'amélioration de l'ALAE/ALSH (tracage dans la cour, création de mobilier…)

Accueil des enfants à besoins éducatifs particulier

Pour l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, nous prenons contact avec les familles et l'enseignant afin d'avoir le plus d'informations possible et être en mesure de les accueillir dans les meilleures conditions. Un suivi régulier est fait. Le binôme de direction a suivi la formation inclusion proposée par LEC GS.

En fonction des besoins des enfants, plusieurs outils sont utilisés : la carte mentale de l'enfant, l'aménagement des espaces pour répondre aux besoins émotionnels, affichage des règles de vie adapté à la compréhension de tous, mise à disposition de matériel sensoriel … Un espace est à disposition pour les enfants qui auraient besoin de se mettre au calme.



Modalités

Un dossier d'inscription LEC GRAND SUD est à compléter chaque année scolaire. Il permet d'avoir les informations de santé de l'enfant, les personnes autorisées à le récupérer, les données CAF afin de bénéficier des bons tarifs, d'avoir les adresses et numéros à jour …
En annexe de ce dossier, d'autres documents sont demandés aux familles.

QR CODE minisite

Tarifs ALSH mercredis en vigueur jusqu'au 31/08/26

	Quotient familial :	De 0 à 650	De 651 à 950	De 951 à 1150	De 1151 à 1350	De 1351 à 1500	De 1501 à 1850	De 1851 et +
Midi	Zone	4,16	4,18	4,21	4,25	4,28	4,31	4,34
	Hors-zone	4,34	4,34	4,34	4,34	4,34	4,34	4,34
Après-Midi	Zone	5,05	5,60	6,25	6,68	6,97	7,21	7,65
	Hors-zone	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74
Midi + Après-Midi	Zone	8,95	9,50	10,15	10,58	10,87	11,11	11,55
	Hors-zone	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64

Tarifs ALSH vacances en vigueur jusqu'au 31/08/26

	Quotient familial :	De 0 à 650	De 651 à 950	De 951 à 1150	De 1151 à 1350	De 1351 à 1500	De 1501 à 1850	De 1851 et +
Matin	Zone	5,05	5,60	6,25	6,68	6,97	7,21	7,65
	Hors-zone	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74
Matin + Midi	Zone	8,95	9,50	10,15	10,58	10,87	11,11	11,55
	Hors-zone	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64
Midi	Zone	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90
	Hors-zone	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90
Après-Midi	Zone	5,05	5,60	6,25	6,68	6,97	7,21	7,65
	Hors-zone	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74	11,74
Midi + Après-Midi	Zone	8,95	9,50	10,15	10,58	10,87	11,11	11,55
	Hors-zone	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64	15,64
Matin + Après-Midi	Zone	7,96	8,62	9,26	9,59	10,23	10,43	10,65
	Hors-zone	14,38	14,38	14,38	14,38	14,38	14,38	14,38
Journée	Zone	11,86	12,52	13,16	13,49	14,13	14,33	14,55
	Hors-zone	18,28	18,28	18,28	18,28	18,28	18,28	18,28

Les tarifs des prestations complémentaires sont transmis aux familles lors de la communication du planning d'activités

Les inscriptions pour les mercredis se font par la fiche de réservation annuelle mise en annexe du dossier. Si l'enfant vient ponctuellement, il faut l'inscrire par mail ou sms 48h avant. Toute modification ou annulation doit être également transmise par mail ou sms 48h avant.
Les inscriptions pour les vacances se font soit par fiche de réservation (communiquée par mail par la direction), soit en ligne sur l'extranet famille. Une fois la période d'inscription passée, toute annulation doit être jointe d'un justificatif. La direction peut refuser des demandes d'inscription une fois le délai de réservation passé



LE&C
Grand Sud

Siège interrégional

7, rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43
contact@lecgs.org
www.lecgs.org